

Agir contre la fraude et pour la justice fiscale !

Stop à l'évasion fiscale : 60 à 80 milliards d'euros, c'est le montant annuel de l'évasion fiscale en France. Il faut mettre fin à ce scandale qui prive notre pays de recettes importantes.

L'affaire LuxLeaks, révélée par les lanceurs d'alerte Antoine Deltour, Raphaël Halet et le journaliste Edouard Perrin a montré les stratégies des banques et des multinationales pour échapper à l'impôt.



Le procès LuxLeaks a mis en lumière l'évasion fiscale pratiquée au Luxembourg la directive européenne autorise à poursuivre quiconque révèle des secrets d'affaires au détriment de la nécessaire transparence sur la circulation des capitaux et de l'utilisation des bénéfices.

Le comité de soutien aux lanceurs d'alertes et de lutte contre l'évasion fiscale organise un premier rallye contre l'évasion fiscale.

Samedi 11 mars 11 h départ devant l'agence BNP 5 rue Robert Schuman (place de la République) Metz

Evasion fiscale Stop ou encore ?

Malgré les scandales, les paradis fiscaux continuent à prospérer et les grandes banques françaises et internationales, qui jouent un rôle clé dans l'industrie de l'évasion fiscale, n'ont toujours pas changé leurs pratiques.

Au niveau de l'Union européenne, jusqu'à 1 000 milliards d'euros sont perdus, chaque année en raison de l'évasion fiscale En France, ce sont 60 à 80 milliards d'euros qui échappent chaque année au budget de l'État à cause de la fraude et de l'évasion fiscale. Des sommes qui permettraient de créer des centaines de milliers d'emplois pour répondre aux urgences sociales et écologiques.

En 2014 Société générale détenait 136 filiales dans les paradis fiscaux, BNP Paribas 200 filiales, Crédit agricole 159 filiales. **Nous dénonçons l'impunité fiscale dont jouissent les délinquants fiscaux et leurs complices.**

Nous poursuivrons nos actions jusqu'à ce que les pouvoirs publics prennent enfin les mesures nécessaires pour que les banques cessent de spéculer et frauder, et financent des projets socialement et écologiquement utiles.

Nous saluons l'engagement citoyen des lanceurs d'alertes Antoine Deltour et Raphaël I Halet et nous serons avec eux au Luxembourg le 15 mars prochain pour le délibéré de leurs procès.